Envoyé en préfecture le 01/07/2025
Reçu en préfecture le 01/07/2025
Publié le 01/07/2025
ID : 044-244400669-20250625-25062025_12-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU COMITÉ SYNDICAL

SEANCE DU 25 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 25 juin à dix-neuf heures, le Comité syndical dûment convoqué le 19 juin deux mille vingt-cinq, s'est réuni salle des Chênes à COUFFE, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Anne-Marie CORDIER.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 16

Nombre de délégués présents (titulaires et suppléants) : 14

Nombre de délégués participant au vote : 13 (dont 2 pouvoirs)

Titulaires présents :

Elus Couffé : Daniel PAGEAU (arrivé à 19h22 vote à partir du point 2 de l'ordre du jour), Suzanne LELAURE, Roseline VALEAU, Frédéric DELANOUE

Elus Le Cellier : Philippe MOREL (pouvoir de Michaël DAVID)

Elus Ligné : Anne-Marie CORDIER, Déborah SIDDI, Stéphanie BÉRITAULT, Guillaume NIEL (arrivé à 19h24 vote à partir du point 2 de l'ordre du jour)

Elus Mouzeil : Jacqueline LE TEXIER (pouvoir de Florence BEZIER), Damien LE BRESTEC

Titulaires absents excusés :

Elus Le Cellier : Michaël DAVID (pouvoir à Philippe MOREL), Aurélia AUDRAIN, Céline VERMOSEN

Elus Mouzeil : Daniel GARNIER, Florence BEZIER (pouvoir à Jacqueline LE TEXIER)

Elus Ligné : Guillaume NIEL (jusqu'à 19h24 -vote à partir du point 2 de l'ordre du jour)

Elus de Couffé : Daniel PAGEAU (Jusqu'à 19h22 vote à partir du point 2 de l'ordre du jour)

Suppléants présents :

Elus Ligné : Déborah JOURDON, Anita MENET (arrivée à 19h24)

Elus Couffé : Cécile COTTINEAU

Suppléants absents excusés :

Elus Couffé : Eugénie MBILEMBI BOMODO, Sylvie FEILLARD, Sylvie LE MOAL,

Elus Le Cellier : Stéphanie HERBETTE, Alice BAUDEL, Alix ERMENEUX, Philippe TRESSARD

Elus Ligné : Maurice PERRION, Aurélie VASSAULT DUVAL, Anita MENET (jusqu'à 19h24)

Elus Mouzeil : Marina JULIENNE, Benoît DESORMEAUX, Marie RAFFIN, Nathalie TRUIN

Secrétaire de séance : Stéphanie BERITAULT

N°25.06.2025-12 : ATTRIBUTION DU MARCHE DE PRESTATION DE SERVICE DE PREPARATION ET LIVRAISON DE REPAS ET DE GOUTERS EN LIAISON FROIDE - PETITE CRECHE « LES LUCIOLES » 44 850 LE CELLIER

La Présidente explique à l'assemblée :

Le marché de prestation de service de préparation et livraison de repas et de goûter en liaison de la crèche « les lucioles » arrive à échéance en août 2025.

Envoyé en préfecture le 01/07/2025
Reçu en préfecture le 01/07/2025
Publié le 01/07/2025
ID : 044-244400669-20250625-25062025_12-DE

S'agissant d'un marché inférieur à 221 000 H.T., la mise en concurrence se fait par le biais d'une procédure adaptée prévue à l'article L 2123-1 du code de la commande publique.

Un avis d'appel public à la concurrence a été publié le 22 avril 2025 modifié par l'avis rectificatif du 16 mai 2025 sur le site du BOAMP ainsi que sur le profil acheteur du SIVOM du secteur de Ligné le même jour,

La date de remise des offres initialement fixée au 22 mai a été prolongée au 06 juin 2025 à 12H00.

Il s'agit d'un accord cadre exécuté par l'émission d'un bon de commande. Les prix du contrat sont unitaires et sont appliqués en fonction des quantités réellement exécutées pour un montant annuel maximum de 30 000 € H.T. La durée du marché est de 1 an renouvelable 3 fois.

Une seule entreprise a déposé une offre, la société API restauration qui après demande de régularisation a déposé une offre en base et en variante.

Vu le rapport d'analyse des offres,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le code de la commande publique et notamment les articles L2123-1 et R 2123-1 ;

Vu l'avis du bureau sivomal du 11 juin 2025,

Considérant que l'offre en variante de l'entreprise API restauration est l'offre économiquement la plus avantageuse en proposant des produits issus de l'agriculture biologique à hauteur de 30% pour un prix faiblement supérieur à l'offre de base,

Après en avoir délibéré, le Comité syndical décide de :

Suffrages exprimés :			
Voix pour : 13	**Voix contre : 0**	**Abstention : 0**	**Ne prend pas part au vote : 0**

- **APPROUVER** la conclusion d'un marché avec à la Société API relatif à la prestation de service de préparation et livraison de repas et de goûters en liaison froide pour la petite crèche « Les Lucioles » LE CELLIER
- **RETENIR** l'offre en variante de la société API pour un montant estimatif de 22 153.96 € par an soit 88 615.84 € HT sur 4 ans.
- **AUTORISER** la Présidente à signer le présent marché.

La Présidente

Anne-Marie CORDIER

SIVOM du secteur de Ligné
3 place de la Perretterie
44 850 LIGNÉ
Tél : 02.51.12.20.04
accueil@sivomligne.fr

La secrétaire de séance

Stéphanie BERITAULT

Publié sur le site internet du SIVOM du secteur de Ligné le :